

au besoin qu'il a tiré le premier. N'est-ce pas admirablement combiné ?

—Admirablement ; mais croyez-moi, George-Washington, défez vous des moyens violents. Ce Bussy est peut-être armé. Si vous ne le tuez pas du premier coup, il vous tuera, et le témoignage de Jack et de Patrick dans ce cas ne peut vous servir de rien.

—Soyez sans crainte, cher père. Je tue les hirondelles au vol avec mon revolver ; à trois pas je ne manquerai pas mon ennemi.

—Que la bénédiction de Jehovah soit sur vous et sur vos armes, mon cher fils !

Pendant cette conversation, Bussy s'était établi à l'hôtel Bennett, et tout d'abord prenait langue avant d'annoncer ses projets. Il alla consulter un avocat auquel, avant toutes choses, il promit mille dollars, et cinq mille dans le cas où on lui rendrait sa propriété ; il exposa son affaire. Pendant qu'il parlait, l'avocat faisait ses réflexions.—Voilà une belle cause, pensait-il, et qui peut faire sa réputation et sa fortune ; malheureusement j'aurai contre moi toute la ville, et je vais devenir horriblement impopulaire. A toutes les élections, je serai rejeté. On dira : C'est ce Mason, l'avocat du Français, celui qui a voulu dépouiller ses concitoyens. Mon avenir politique est perdu. Je n'entrerai ni dans la législature de l'Etat ni dans le Congrès. La patrie sera privée à jamais de mes services. De plus, je me fais de puissants ennemis, entre autres ce Samuel Jenkins, cet hypocrite coquin qui dispose de tout à Scioto-Town. Il dépensera cent mille dollars, s'il le faut, pour me ruiner. J'ai femme et enfants. Il faut vivre. Ma foi, au diable le Français et ses réclamations inopportunes ! qu'il prenne un autre avocat. Je n'en lave les mains comme Pilate... D'un autre côté, mille dollars, c'est une belle somme. C'est le prix d'un an de travail. Après tout, je ne m'engage pas à gagner son procès, mais à le plaider. Que je le plaide bien ou mal, peu importe, les mille dollars sont à moi... Oui, mais je me connais : je suis naturellement éloquent, je m'oublie, j'aurai des distractions, j'attendrirai les juges, et j'aurai Samuel Jenkins et toute la ville de Scioto sur les bras pendant le reste de ma vie. Voyons, n'y a-t-il pas moyen de ne perdre ni les mille dollars, ni la popularité, ni l'amitié de Samuel Jenkins ?... J'y suis. Eh ! eh ! manger à deux râteliers, c'est le moyen d'être bien nourri.

Par suite de ses réflexions, maître Mason assura Bussy que sa cause était imperdable, qu'il n'obtiendrait pas à la vérité la restitution de sa forêt, puisqu'elle était devenue le sol même de la ville, mais qu'il se faisait fort d'obtenir une indemnité de plus de cinq cent mille dollars.—Ayez confiance en moi, dit-il en terminant, je vous garantis le gain de votre procès.

Bussy le remercia et sortit. Maître Mason courut aussitôt chez le redoublé Samuel Jenkins et lui offrit ses services. Celui-ci loua son zèle, le remercia de sa trahison et le pria d'entretenir Bussy dans son erreur et de l'emmener pendant quelques jours à la campagne, pour donner à ses adversaires le temps de soulever contre lui le peuple de la ville. L'avocat y consentit, invita Bussy à chasser le daim avec lui, et tous deux partirent le soir même.

Le lendemain le *Scioto Herald* contenait l'annonce suivante :
 « Perversité inouïe ! Impudents mensonges d'un Français ! Faux titres de propriété de Scioto-Town ! ! »

« Tous les jours, les plus infâmes scélérats de l'Europe viennent chercher un asile dans notre belle et généreuse patrie. Ils apportent avec eux la contagion pestilentielle des pays où règne le despotisme. L'un de ces misérables, un Français du nom de Bussy, s'est présenté hier chez M. Mason, avocat, et a produit de prétendus titres de propriété d'après lesquels le sol même sur lequel Scioto-Town est construit aurait été, dit-il, vendu à son père. Ce faussaire impudent n'a pas osé de contrefaire le sceau sacré du gouvernement fédéral. Nous espérons que tous les bons citoyens s'uniront pour chasser honteusement, comme il le mérite, ce misérable, opprobre de la France et de la libre Amérique. Faut-il le fouetter, ou le pendre, ou le rouler tout nu dans le goudron ? C'est ce que la sagesse des citoyens décidera. »

Cet article, rédigé par le vieux Samuel, fut répété avec des commentaires encore plus violents par tous les autres journaux.

Ce fut un déchaînement universel. La plupart des habitants de Scioto se souciaient très-peu de la légitimité de leurs titres. Aux Etats-Unis, tout possesseur, quelle que soit l'origine de la possession, se regarde comme le véritable propriétaire. Ce principe, utile dans les premiers temps de la colonisation et dans les territoires mal peuplés, est d'une application fort dangereuse dans les Etats riches et cultivés, comme l'Ohio. Les citoyens de Scioto regardaient Bussy, quel que fût son titre, comme un spoliateur. Samuel Jenkins profita de l'indignation publique pour convoquer un meeting sur l'esplanade qui domine Scioto-Town. Cette ville si nouvelle est dans une situation admirable. Adossée à un demi-cercle de collines boisées, au bas desquelles coule le *Red River*, elle s'étend d'abord dans la plaine que traverse le Scioto et s'élève en amphithéâtre au delà du *Red River*. Un pont jeté sur ce ruisseau unit la ville basse à la ville haute. Hors de la ville, et dominant l'embouchure du *Red River* et du Scioto, s'élève un plateau assez étendu d'où l'on aperçoit toute la ville et une partie de la vallée du Scioto : c'est là que les miliciens font l'exercice à feu : c'est aussi le lieu où se tiennent les assemblées populaires.

(A continuer.)

Nous devons prévenir ceux de nos abonnés auxquels nous avons envoyé les premiers numéros du *Journal des Débats*, (à leurs demandes et comme spécimens, bien qu'ils n'eussent pas versé le montant de leurs souscriptions,) qu'à partir du No. 10, nous n'adresserons notre feuille qu'à ceux qui auront payé au moins une piastre d'avance.

Le prix de l'abonnement est d'une piastre les quarante premiers numéros. A Montréal, à Sorel, à Trois-Rivières et à Québec, on peut s'abonner à la semaine, en payant quinze sous après la réception de cinq numéros.

Au détail, chaque numéro du *Journal des Débats* se vend quatre sous.

On s'abonne à Toronto, au bureau de la rédaction, 35, rue Yonge, (cinq portes avant d'arriver au coin de la rue du Front ;) — à Montréal, en s'adressant à M. J. B. Marcoux, agent général du *Journal des Débats*, ou chez M. J. B. Rolland, libraire, rue St. Vincent ; — à Sorel, chez M. Dunbar Mondor, négociant ; — à Trois-Rivières, chez M. Théophile Larue, libraire, — et à Québec, chez notre agent du district de Québec, M. V. Tremblay, rue Buade, No. 2, en face du bureau de poste et dans la maison même où se trouve le bureau de l'Hon. Lemieux. On peut s'abonner aussi dans la même ville chez les libraires, MM. J. et O. Crémazie, rue de la Fabrique ; M. Léon Rochette, 24½ rue et faubourg St. Jean, et M. François Fournier, 69 rue St. Joseph, Saint-Roch.

Les personnes dont les noms suivent ont eu la complaisance de se charger de recevoir aussi les abonnements au *Journal des Débats* : Cité des Outaouais, M. J. E. C. Trottier de Beaubien, M. D.—Côteau du Lac, [Soulages,] M. Louis Adam, P. M.—Sainte Martine, [Chateauguay,] M. A. M. Gagnier.—Tannery West (Hochelega), M. F. X. Héty.—Sault au Récollet (Hochelega) M. C. J. Poitvin, M. D.—St. Anne, [Jacques Cartier,] M. Julien Tremblay.—Saint-Jean [comté de St. Jean,] Félix Marchand, cer.—Boucherville, [Chambly,] M. L. Normandin.—St. Bruno, (Chambly,) M. A. P. Paré.—Varenes, (Verchères) M. J. de Martigny.—Belœil, (Verchères,) M. Joseph R. Brillan.—Saint Hyacinthe, M. George Leclère, M. D.—St. Damase, (St. Hyacinthe,) M. J. Lapalme.—St. Dominique, (Bagot,) M. F. X. Dupont.—St. Athanase, (Iberville,) M. J. Regnier, P. M.—Nicolet, M. F. X. Chillas, P. M.—Somerset, (Mégantic,) M. H. Jutras.—St. Liguori, [Montcalm,] M. C. F. Renaud.—Berthier en haut, M. G. F. G. Coutu, P. M.—St. Cuthbert, [Berthier,] Jos. Chénover, N. P.—Industrie, [Joliette,] M. B. H. Leprohen.—Kildare, [Joliette,] M. Dieudonné Maigré.—Rivière du Loup, [Maskinongé,] M. L. J. Bourret.—St. Leon, [idem,] M. F. C. Rivard.—Yamachiche, [St. Maurice,] M. E. Lacerte.—St. Foye, [Québec,] M. Jos. Roy, P. M.—L'Islet, M. Thomas Breen, assistant P. M.

M. VIDAL, propriétaire et rédacteur-en-chef.